



Paris, le 26 novembre 2007

COMMUNIQUE FINANCIER

Augmentation de capital par incorporation de réserves Multiplication du nombre d'actions par 7 Accroissement de la liquidité du titre

Renforcement du capital social de l'entreprise

En vertu des pouvoirs qui lui ont été accordés par l'Assemblée générale mixte du 21 septembre 2006, le Conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 17 octobre 2007, d'augmenter le capital social de 36 000 000 € pour le porter de 6 000 000 € à 42 000 000 €.

Cette augmentation de capital sera faite par prélèvement de cette somme sur le poste « autres réserves ».

Cette opération permettra à SII d'afficher un capital social davantage en adéquation avec la réalité économique de l'entreprise aujourd'hui.

Accroissement de la liquidité du titre

Cette opération conduira à l'émission de 18 000 000 actions nouvelles de 2€ de valeur nominale, qui seront attribuées aux actionnaires anciens à raison de 6 actions nouvelles pour une action ancienne. A l'issue de l'opération, le capital social sera composé de 21 000 000 d'actions.

Cette opération permettra d'accroître la liquidité du marché du titre et favorisera son accès à de nouveaux actionnaires, et notamment aux actionnaires individuels.

L'admission des nouvelles actions créées sera effective le 28 novembre 2007. A cette date, le nombre des actions composant le capital social sera multiplié par 7 et le titre se négociera sur la base d'un cours divisé par 7.

Cette opération sera réalisée sans frais, sans formalité et sans perte de droit pour tous les actionnaires de SII.

Code ISIN : FR 00000 74122

Recevez tous les communiqués, en vous inscrivant sur notre site : www.sii.fr

SII- B. Huvé Tél. : 01.42.84.82.22

CM-CIC Securities – S. Stahr Tél. : 01.45.96.77.83 - R. Kadioglu Tél. : 01.45.96.79.95